



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR SAISON SPORTIVE 2023-2024

- 1 Aucun adhérent ne devra pénétrer dans les salles d'entraînement avant l'arrivée des monitrices et moniteurs.
- 2 Dans le cadre de l'utilisation du vestiaire, les règles d'hygiène doivent être respectées.
- 3 **Licence catégorie Compétitions : ( course à pied majeurs).**  
Le certificat médical est obligatoire lors de l'inscription pour l'obtention d'une première licence. Celui-ci est valable 3 ans.  
Pour les deux saisons suivantes , un questionnaire de santé majeur est demandé.  
**Licences catégorie compétitions: ( gymnastique artistique mineurs).**  
Un questionnaire de santé mineur sera demandé à l'inscription .  
Une tolérance sera accordée pour le premier cours mais l'un des deux documents devra être fourni ***impérativement*** au second cours .  
**Licences catégories loisirs : ( autres activités ).**  
Un questionnaire de santé majeur sera demandé à l'inscription .
- 4 Le pratiquant dont le dossier n'est pas complet ne pourra pas s'entraîner.
- 5 Pour les activités d'Éveil, les enfants doivent être accompagnés d'un parent.
- 6 Bijoux et portables sont interdits pendant les entraînements.  
Le Club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- 7 Nous sommes susceptibles de prendre des photos des pratiquants, dans le cadre de leurs activités. Pour cela, nous devons avoir votre autorisation ( accord préalable).  
(un document indiquant votre choix est à remplir avec le bulletin d'inscription et à nous rendre signé par vos soins, ou par les parents pour les mineurs).  
1/ pour nos affiches et communications.  
2/ pour notre site internet ou sur le facebook lardente.

### **8 POUR LA GYMNASTIQUE ARTISTIQUE :**

- La tenue sportive obligatoire pour l'activité de gymnastique artistique doit comporter un justaucorps ou short ou un legging et un tee shirt.
- Des cheveux correctement attachés sont de rigueur.
- Nous rappelons aux parents que la participation aux concours est obligatoire (pour rappel, l'engagement à un concours est un coût pour le club).
- Etant donné l'esprit d'équipe qui doit régner au sein de l'Association, les pratiquants doivent suivre avec assiduité les séances d'entraînement, sauf cas de force majeure.

### **9 L'attestation ci-dessous est à compléter et à signer.**

---

#### ATTESTATION

Je soussigné (é) :

NOM : ..... Prénom : .....

( pour les mineurs) Père / Mère de l'enfant : .....

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ARDENTE.

Le

A

Signature :